

# "Défendons Piccourenc !"

*Assemblée Générale et Réunion Publique*

*1<sup>er</sup> Février 2014*

*Salle des Fêtes Peymeinade*

*Bienvenue à nos adhérents*





# Ordre du jour

10H00 1<sup>ère</sup> Partie :

- Introduction
- Approbation des comptes 2013, renouvellement du bureau, statuts..
- Point des actions menées en 2013
- Questions / réponses

11H00 2<sup>ème</sup> partie :

- Présentation des candidats aux élections municipales de leur vision et de leurs engagements pour le quartier Termes Piccourenc.
  - Eliette Trouche
  - Gerard Delhomez
- Présentation par l'équipe municipale sortante de leur bilan et de leurs engagements
  - Françoise Brousteau.

12H00 Pot de clôture



# Introduction

**NOUS AVONS TENU  
NOS ENGAGEMENTS**





# Historique

- ◆ Juillet 2000, le préfet autorise Oredui à traiter les drèches de parfumerie contre l'avis du commissaire enquêteur et au mépris de l'enquête d'utilité publique.
- ◆ Automne 2001 début des travaux sur le site de Piccourenc pour y installer 16 réacteurs pour traiter les drèches.
- ◆ Avril 2002 l'installation d'Oredui est opérationnelle.
  - Des odeurs pestilentielles s'étendent jusqu'au Village,
  - Les riverains les plus proches vivent cloîtrés.
  - Important trafic de poids lourds
  - Détérioration du cadre de vie.
- ◆ => On décide de créer « Defendons Piccourenc »
- ◆ Mise en place d'un site Internet et recrutement des membres de l'Association.
- ◆ Rencontres avec les Medias ( Nice Matin, FR3 ...)
- ◆ Décembre 2002 Manifestation sur la voie publique
- ◆ 2006 Reprise en main du site Oredui par Veolia et modification des procédés de traitements, les odeurs disparaissent...
- ◆ Les drèches diminuent au profit des déchets verts
- ◆ 2007 Une serre de séchage des boues se construit à notre insu



# Ensuite...

2007 nous prenons des engagements :

- ◆ Route : Aménagement du chemin M&A et réfection de l'enrobé. Agir pour la réduction du trafic et de la vitesse.
- ◆ Faire reculer les nuisances
- ◆ Contrôle des activités, aménagement.
- ◆ Projet et Méthode : concertation avec les riverains et la municipalité

2008 élections :

- ◆ Nous invitons les candidats aux élections municipales à nous faire part de leur propositions et engagements pour rétablir une qualité de vie.
- ◆ Tous les candidats s'engagent à travailler en collaboration avec notre association.

2014 tous nos engagements ont été respectés, nous invitons de nouveau les candidats aux élections municipales à nous faire part de leurs engagements.



# Bilan comptable

## Vie de l'association



# Bilan Comptable année 2013

Situation au 31/12/ 2012: 2433,07€+ Caisse 20 €

Total trésorerie : 2453,07 €

Operations en 2013 :

- ◆ Recettes : + 490 € ( cotisations )
- ◆ Dépenses : - 501,94€

Situation au 31/12/ 2013 : 2421,13€ en banque + 20 € en caisse

Total trésorerie : 2441,13 €

Détails des dépenses :

- Papeterie : 9,20 €
- Cotisation Sites internet : 69.97€
- Frais de Buffet ( AG) : 137,02 €
- Frais de tenue de compte : 13,80 €
- Cotisation Adepté Nature : 20 €
- Timbres : 34,80 €
- Frais de réunion : 22,50 €
- Maileva : 118,89 €
- MAAF : 75,76 €

Total des dépenses : 501,94€



# Vie de l'association

- ◆ Guy DALMASSO Vice Président quitte l'association. Il n'habite plus le quartier.
- ◆ La composition du bureau est désormais
  - Dominique PIOT Président
  - Christophe DEGRIGNY Trésorier
  - Miloud Benomar Vice Président
  - Annie PASSET membre actif
- ◆ Nous proposons la reconduction du bureau et la création d'un groupe de réflexion qui se réunira une à deux fois par an.
- ◆ Les personnes intéressées peuvent s'inscrire à l'entrée.



# Résolutions

- ◆ Résolution 1 :
  - Approbation des comptes 2013
- ◆ Résolution 2 :
  - Reconduction du bureau



# Nos priorités

- ◆ Vigilance : bruits, odeurs, activités actuelles, activités futures
- ◆ Eviter les activités qui génèrent du trafic routier et les activités impliquant des nuisances. Respect du voisinage
- ◆ Réglementer la zone ( nouveau PLU )
- ◆ Actions sur les entreprises existantes ( respect des réglementations, propreté des terrains, finalisation des aménagements, affichage des permis de construire)
- ◆ Aménagement de la zone ( voie d'accès )
- ◆ Gestion de l'après VEOLIA



# Points des activités en 2013

- ◆ Actions sur la zone industrielle
- ◆ Serre de séchage des boues
- ◆ Déchets sauvages
- ◆ Trafic routier

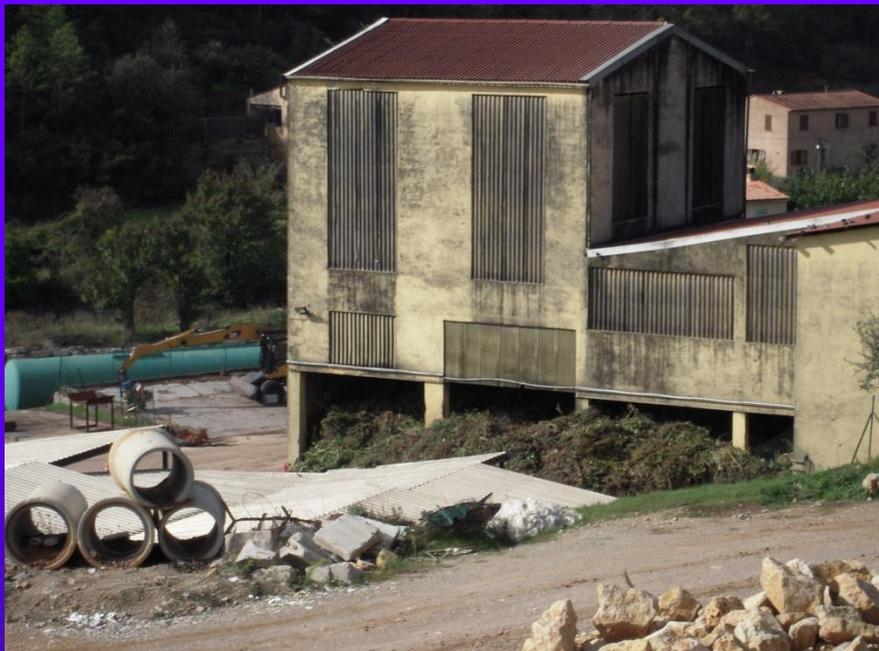
# Trafic Avant=> ( photos 27 novembre 2009



# Après



# Veolia Avant / Après





# Avant/Après



# ZI Avant



# 3600 m2 sur 3 batiments, les constructions à leur début



# Aujourd'hui

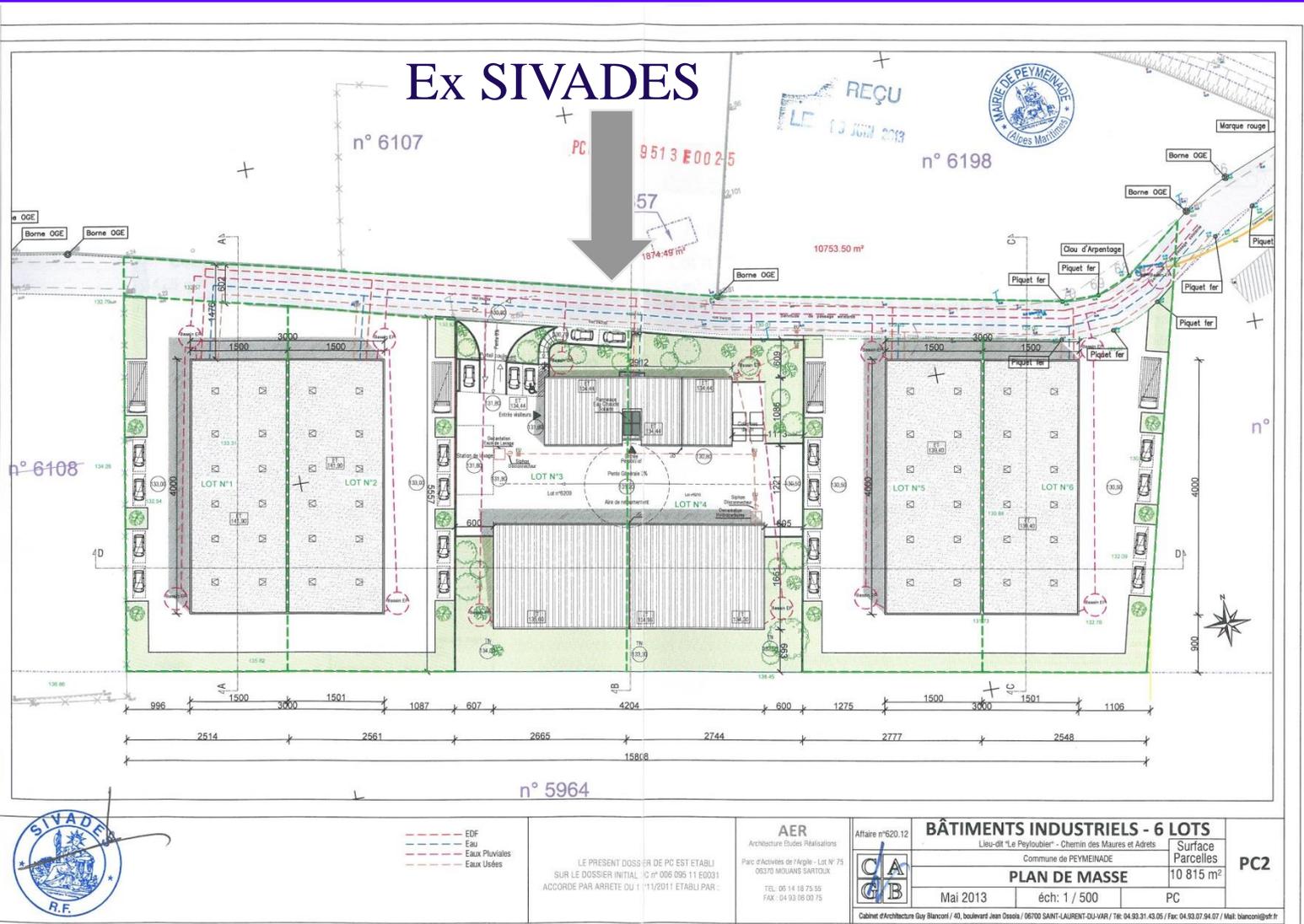


Hier



Aujourd'hui

# Aménagement de la zone



# Ex SIVADES



PRINCIPE DES FACADES COLOREES NORD et SUD des LOTS N°1, N°2, N°5 et N°6 - Ech. 1/200



PRINCIPE DES FACADES COLOREES EST et OUEST des LOTS N°1, N°2, N°5 et N°6 - Ech. 1/200

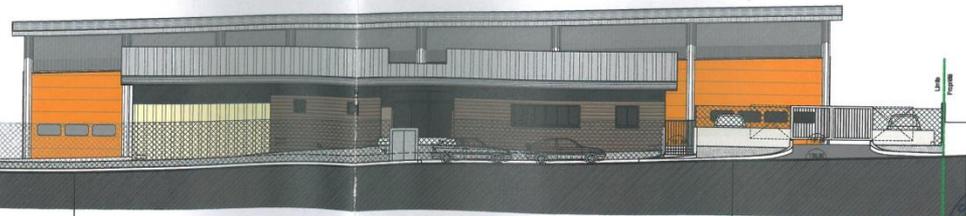


200



REÇU  
LE 13 JUIN 2013

PCDD 60 9513 E002 5



PRINCIPE DES FACADES NORD des LOTS N°3 et N°4 - Ech. 1/200



LE PRESENT DOSSIER DE PC EST ETABLI  
SUR LE DOSSIER INITIAL PC n° 006 095 11 E0031  
ACCORDE PAR ARRETE DU 17/11/2011 ETABLI PAR :

**AER**  
Architecture Etudes Realisations  
Parc d'Activités de l'Argile - Lot N° 75  
06370 MODIANS BARTOUX  
TEL: 06 14 18 75 55  
FAX: 04 93 06 00 75

CA  
CE  
CB

Affaire n°620.12

**BÂTIMENTS INDUSTRIELS - 6 LOTS**

Lieu-dit "La Peyfoubier" - Chemin des Maures et Adrets

Commune de PEYMEINADE

**FACADES**

Mai 2013

éch:

PC

Surface  
Parcelles  
10 815 m<sup>2</sup>

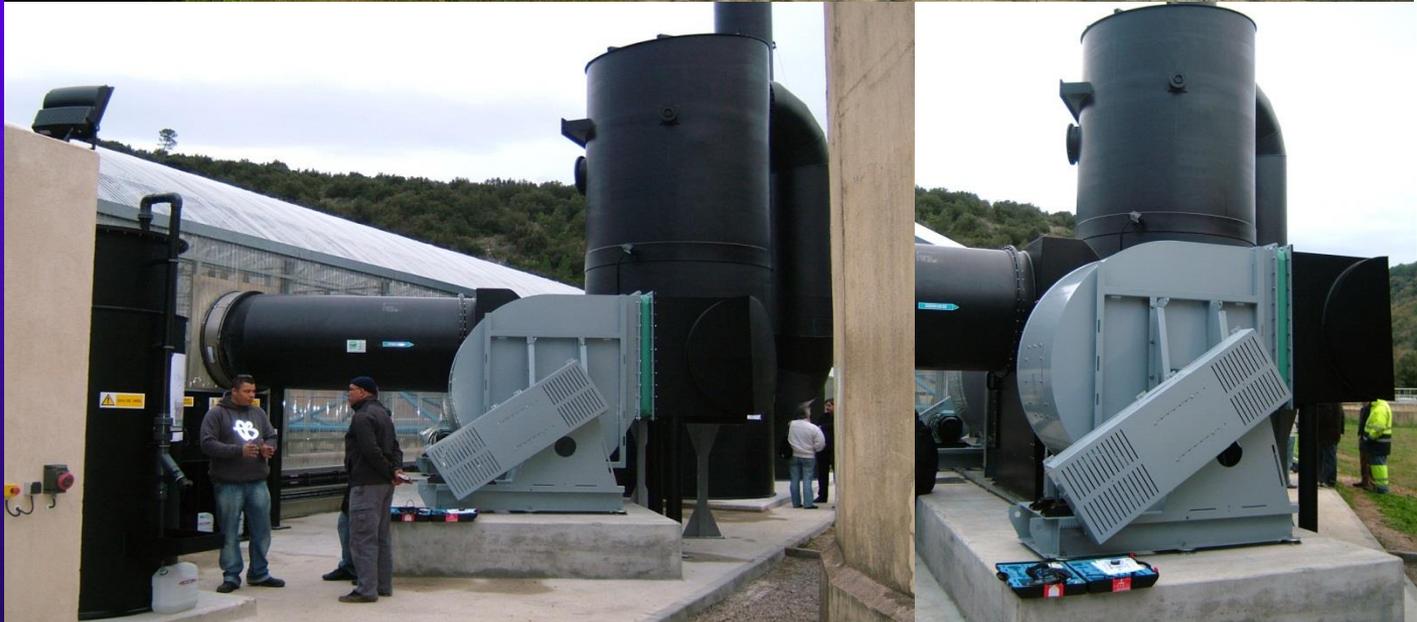
PC5

Cabinet d'Architecture Guy Blancini / 40, boulevard Jean Gosse / 06700 SAINT-LAURENT-DU-VAR / Tél: 04 93 31 43 05 / Fax: 04 93 07 94 07 / Mail: blancini@eh.fr

# Terrain Ex SIVADES



# Arrêt de la serre de séchage



## REGIE DES EAUX DU CANAL BELLETRUD

Communauté de Communes des Terres de Siagne

Le PRESIDENT,

PEYMEINADE, le 16 Juillet 2013

Monsieur PIOT  
Président de l'Association  
« DEFENDONS PICOURENC »  
65, Chemin des Maures et des Adrets

06530 PEYMEINADE

### ◆ Lettre Pierre Bornet

**OBJET : ARRET FONCTIONNEMENT SERRE DE SECHAGE DES BOUES DE LA STATION D'EPURATION DE PEYMEINADE**

N/Référence : M.C/M-C.S

Monsieur le Président,

Je fais suite à notre entrevue de lundi dernier en présence de nombreux membres de votre association et vous confirme très volontiers qu'au vu des difficultés de fonctionnement des installations de séchage des boues de la station et par voie de conséquence aux désagréments que nous faisons subir à certains riverains du vallon de la Frayère, le Conseil d'Administration, à la demande de Monsieur le Directeur, a décidé, lors de sa réunion du 25 Juin dernier, l'arrêt pur et simple de ces installations.

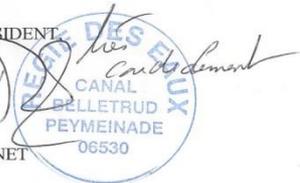
Les services de la Régie procèdent donc à la vidange complète de la serre. L'évacuation hebdomadaire des boues après centrifugeuse dans des containers adaptés va reprendre. Ceci nécessitera quelques délais pour l'achat des fournitures et mise en œuvre.

Monsieur le Directeur de la Régie se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le PRESIDENT

P. BORNET





Cette zone peut dérapier à  
tout moment

Soyons Vigilants !



# Débat



# Autres activités

- ◆ Sécurité : Maures et Adrets et Frayère ( vitesse, tonnage )
- ◆ Dépôts sauvages



# Dépôts sauvages : aidez nous à lutter contre ses comportements



# Débat

- ◆ Fonctionnement de l'association
- ◆ Participation aux activités de l'association

